

a

**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session**

Rome, 13-14 septembre 2006

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION SUR LA  
QUARANTE-QUATRIÈME SESSION**

Pour: **Examen**

---



## RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION SUR LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la quarante-quatrième session du Comité de l'évaluation, tenue le 8 septembre 2006. Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour: a) élection du Président du Comité de l'évaluation; b) aperçu du programme de travail du Bureau de l'évaluation (OE) pour 2007 et questions relatives aux ressources; c) évaluation de la stratégie régionale du FIDA en Asie et Pacifique; d) examen du Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction, et observations d'OE sur ce rapport; et e) évaluation du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement.

2. Tous les membres du Comité (Allemagne, Belgique, Cameroun, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria, Suède et Suisse) ont participé à la session. La Chine, la France, le Pakistan et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord étaient représentés par des observateurs. Entre autres fonctionnaires du FIDA étaient présents le Président adjoint du département Gestion des programmes (PMD), les directeurs d'OE et de la Division Asie et Pacifique, le directeur exécutif du Plan d'action.

3. **Élection du Président.** Le Mexique a été élu à la présidence du Comité de l'évaluation pour la période allant de septembre 2006 à août 2007. Il a en outre été décidé que l'Indonésie succéderait au Mexique en septembre 2007 pour assurer la présidence du Comité jusqu'à l'expiration du mandat du présent Comité.

4. **Aperçu du programme de travail d'OE pour 2007 et questions relatives aux ressources.** Le Comité a pris note de l'augmentation sensible du programme de travail et budget d'OE proposé pour 2007 et a été rassuré d'apprendre que 2007 serait une année exceptionnelle à cet égard et que le montant du programme de travail et budget devrait diminuer à nouveau en 2008 par rapport à celui qui est proposé pour l'année prochaine.

5. L'augmentation du programme de travail et des prévisions budgétaires pour 2007 procède de quatre facteurs principaux: a) l'accroissement des évaluations de niveau supérieur, c'est-à-dire les évaluations de programmes de pays et l'évaluation conjointe qui va être entreprise avec la Banque africaine de développement (BAfD) concernant des stratégies et opérations de développement agricole et rural du FIDA et de la BAfD en Afrique, qui exigera un effort et des ressources accrues; b) la création de deux postes supplémentaires de chargés d'évaluation (l'un ordinaire et l'autre temporaire) à la suite d'une évaluation de la charge de travail d'OE conduite par un consultant indépendant en collaboration avec la Division des ressources humaines, qui sera achevée à la fin de septembre 2006; c) l'augmentation des traitements du personnel des services généraux recommandée par la Commission de la fonction publique internationale; et d) comme dans les autres services du FIDA, l'augmentation globale des dépenses budgétaires de personnel et autres.

6. En présentant son programme de travail proposé pour 2007 et les questions relatives aux ressources, OE a souligné le changement structurel intervenu dans les principales composantes de son programme de travail, du fait de la réorientation des évaluations, qui passent des projets à des évaluations de niveau supérieur, tels que les programmes de pays, les stratégies régionales et les évaluations au niveau institutionnel. Les évaluations de niveau supérieur sont beaucoup plus complexes et exigeantes en ressources que les évaluations de projets. La réorientation en faveur des évaluations de niveau supérieur, qui correspond aux tendances observées dans les autres organisations des Nations Unies et dans les institutions financières internationales, se manifeste déjà depuis quelques années et tient à un certain nombre de raisons, dont la décision du Conseil d'administration confiant à OE l'évaluation de différentes politiques, stratégies ou processus institutionnels essentiels, et l'augmentation du nombre d'évaluations de programme de pays. Le Comité a reçu l'assurance qu'en dépit de l'importance accrue prise par les évaluations de niveau supérieur OE poursuivrait à l'avenir l'évaluation d'une masse critique de projets.

7. La réorientation en faveur d'évaluations de niveau supérieur a d'importantes répercussions sur les ressources humaines et financières d'OE. Dans le passé, il était possible de faire face à la pression accrue sur les ressources grâce aux gains d'efficacité réalisés au sein d'OE, par l'amélioration des méthodes d'évaluation, la rationalisation des processus de communication au sein des différentes activités d'évaluation et l'effort extraordinaire du personnel d'OE. Toutefois, l'augmentation prévue du volume global du programme de travail d'OE pour 2007 et son caractère évolutif dépassent largement les gains d'efficacité que le Bureau est en mesure de réaliser.

8. Le Comité a globalement souscrit aux priorités, au programme de travail et aux questions relatives aux ressources présentés par OE pour 2007. Il a constaté avec satisfaction que l'augmentation prévue du budget pour 2007 provient en totalité de l'accroissement et de la complexité du programme de travail proposé. En outre, le Comité est convenu que toutes les activités d'évaluation qu'OE a prévues pour 2007 étaient importantes et nécessaires. Il a exprimé son soutien en particulier à l'évaluation conjointe avec la BAFD. Toutefois, étant donné l'importance et la complexité de la tâche, il a demandé qu'OE fournisse des informations supplémentaires sur l'évaluation conjointe qui seront examinées à sa quarante-cinquième session en octobre, dans le cadre du débat sur le programme de travail et budget d'OE proposé pour 2007. En outre, le Comité a demandé qu'OE, lors de l'établissement final du programme de travail et budget pour 2007, étudie la possibilité de différer le démarrage de certaines évaluations afin de réduire le niveau proposé pour 2007.

9. **Évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique.** Le Comité de l'évaluation a ensuite examiné l'évaluation de la stratégie du FIDA pour l'Asie et le Pacifique (EVEREST), la première des cinq stratégies régionales du FIDA à être évaluée, ainsi que l'accord conclusif. Il ressort de ce dernier que la direction du FIDA fait siennes les principales conclusions de l'EVEREST et convient de manière générale d'adopter et de mettre en œuvre les recommandations qui y sont formulées. Exprimant son accord sur les principales conclusions et recommandations issues de cette évaluation, le Comité a noté qu'OE avait fait du bon travail, surtout si l'on tient compte du fait que la stratégie régionale adoptée en 2002 n'était pas assortie d'un cadre de résultats, ce qui en avait rendu l'évaluation particulièrement délicate. En réponse à des questions concernant l'utilité de l'évaluation des stratégies régionales, le Comité a constaté que l'EVEREST avait abouti à des conclusions solides et de grande portée qui apporteraient des éléments précieux pour l'élaboration ultérieure des orientations stratégiques et des activités du FIDA dans la région. Toutefois, l'utilité des stratégies régionales, qui pourrait nécessiter une réflexion plus approfondie, demeure un sujet de préoccupation.

10. Le Comité a constaté que la performance du portefeuille avait été bonne dans la région, en particulier si on la compare aux chiffres fournis pour l'ensemble du FIDA dans le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA. Toutefois, la promotion systématique de l'innovation, de la reproduction, du passage à une plus grande échelle, de la concertation et du renforcement des partenariats, ainsi que du ciblage et de la durabilité, domaines que l'évaluation considère comme nécessitant une amélioration, demeure un sujet de préoccupation. En outre, l'EVEREST concluait que la performance du portefeuille et les résultats globaux auraient pu être meilleurs si une gestion plus systématique des processus opératoires avait été en place. L'évaluation constatait que trois des cinq orientations stratégiques énumérées dans la stratégie régionale de 2002 – à savoir la réduction de la pauvreté des populations indigènes, le renforcement des capacités des femmes et la formation de coalitions de pauvres – étaient appropriées dans la région Asie et Pacifique. L'EVEREST notait cependant que le développement des zones défavorisées et le renforcement de la paix afin de réduire la pauvreté devraient être réexaminés avant d'être incorporés dans la nouvelle stratégie régionale. Enfin, l'EVEREST constatait que la stratégie régionale n'avait pas été totalement efficace comme outil de gestion du fait, par exemple, qu'elle ne comportait pas d'indicateurs de performance pas plus qu'elle ne répertoriait les ressources nécessaires à une exécution efficace.

11. Le Comité a jugé particulièrement intéressant l'examen dans cette évaluation de certains processus de travail et de gestion du FIDA, comme la gestion des ressources humaines et financières, et les liens entre ceux-ci et les résultats généraux obtenus par le Fonds dans la région Asie et Pacifique. Le Comité a en outre reçu l'assurance que, conformément à son mandat, il aurait l'occasion d'examiner la nouvelle stratégie régionale du FIDA, que la direction devait élaborer et qui serait présentée au Conseil d'administration en 2007.

12. Pour terminer, le Comité a noté que le FIDA, et en particulier la Division Asie et Pacifique, avait jugé l'EVEREST très utile. Toutefois, la direction étudie encore la question de l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale, qui était une recommandation essentielle de l'accord conclusif.

13. **Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA).** Le Comité a constaté que le taux de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation ressortant du PRISMA de cette année était tout à fait encourageant. En outre, la direction a exprimé son accord général sur les observations formulées par OE au sujet du rapport, soulignant qu'elle ferait un effort particulier pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation sur des questions de portée générale, par exemple la nécessité d'améliorer les systèmes de suivi et évaluation au niveau des projets et de faire en sorte que des dispositions destinées à renforcer la durabilité soient prévues dès que possible dans le cycle des projets/programmes.

14. Comme il ressort des observations d'OE sur le rapport PRISMA, le Comité est convenu que des améliorations considérables avaient été apportées à ce rapport depuis l'an dernier. Il a également pris acte des relations de travail constructives tissées entre PMD et OE à l'occasion de l'établissement de cet important document. Tout en constatant une nette amélioration du contenu analytique du rapport PRISMA, le Comité a estimé qu'à l'avenir il serait utile que, en plus des questions spécifiques aux projets, ce document traite aussi des enjeux stratégiques plus larges. Il permettrait ainsi de mieux comprendre dans quelle mesure la direction avait mis en place les mécanismes nécessaires pour assurer les changements continus et soutenus indispensables à l'amélioration de la performance et des résultats des activités du FIDA. La direction a souligné que lorsqu'il évalue la mise en œuvre des recommandations, le Conseil devait tenir compte des contraintes de ressources auxquelles est soumis le FIDA.

15. **Évaluation du Plan d'action du FIDA pour renforcer son efficacité en matière de développement.** Comme l'avait demandé le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-septième session tenue en avril 2006, le Comité a poursuivi l'examen de la proposition d'OE relative à l'évaluation du Plan d'action (voir annexe I du document EB 2006/87/R.2). À cet égard, le Comité est convenu qu'à ce stade précoce de la mise en œuvre du Plan d'action il n'était pas possible de conduire une évaluation "traditionnelle" axée sur les résultats généraux et l'impact du Plan d'action. En conséquence, il a été proposé de conduire une évaluation de processus portant sur certains aspects du Plan d'action, dans lesquels OE avait déjà de l'expérience.

16. Le Comité est en outre convenu que l'évaluation proposée consisterait en observations présentées sous forme de notes d'évaluation concernant un nombre limité de résultats attendus du Plan d'action. Ces notes porteraient sur trois points spécifiques: i) la possibilité générale d'évaluer les résultats; ii) analyse des résultats du Plan d'action pour déterminer s'ils avaient dûment mis à profit les principaux enseignements et les recommandations issues des évaluations passées d'OE; et iii) étude de la mesure dans laquelle les résultats correspondaient à une bonne pratique internationale.

17. La proposition initiale d'une évaluation du Plan d'action, examinée par le Conseil en avril 2006, prévoyait l'établissement de 11 notes d'évaluation. Toutefois, étant donné qu'à cette date OE n'avait pas été chargé par le Conseil d'entreprendre l'évaluation du Plan d'action, il n'avait pas encore établi de notes d'évaluation sur aucun des résultats examinés à la quatre-vingt-huitième session du Conseil.

En conséquence, les résultats sur lesquels OE formulerait des observations dans le cadre de l'évaluation proposée du Plan d'action seraient les suivants:

- a. politique de supervision, décembre 2006
- b. version révisée du Cadre stratégique 2007-2010, décembre 2006
- c. stratégie de gestion des connaissances, décembre 2006
- d. stratégie en matière d'innovation, septembre 2007
- e. rapport sur l'efficacité en matière de développement, décembre 2007

18. Le Comité a pris note des délais très serrés dans lesquels les notes d'évaluation devraient être établies, par suite du temps limité qui était disponible entre l'approbation des résultats par la direction et leur expédition avant la session pertinente du Conseil. En conséquence, afin de ne pas perturber le travail de la direction sur les résultats et leur expédition ultérieure au Conseil, le Comité propose que les notes d'évaluation soient examinées en même temps que les résultats correspondants à la session du Comité de l'évaluation, au lieu de les présenter directement au Conseil d'administration. Il faudrait pour cela que le Comité de l'évaluation reçoive les notes d'évaluation un peu avant sa session pertinente.

19. Enfin, comme il est actuellement d'usage, le Comité présentera un résumé des principaux points examinés à propos de chaque résultat accompagné de ses recommandations, dans le rapport du président du Comité de l'évaluation, qui sera expédié aux membres du Conseil d'administration avant la session à laquelle ces résultats doivent être présentés.

